

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PLAN DE MOBILITE DE TOURAINE

**L'enquête se déroulera du lundi 28 septembre 2026 à 10h au mercredi 28 octobre 2026 à 12h.**

Par arrêté n°2026/16 du 25 août 2026, le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet arrêté de Plan de Mobilité de Touraine. L'enquête publique est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses observations et ses propositions.

Le projet de Plan de Mobilité de Touraine détermine les principes régissant l'organisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement d'aujourd'hui à 2036 à l'échelle du ressort territorial du Syndicat des Mobilités de Touraine.

En procédant à l'élaboration du Plan de Mobilité de Touraine, le Syndicat des Mobilités de Touraine a entendu préserver la santé de tous et l'environnement, développer les alternatives à la voiture individuelle, proposer des solutions adaptées à chaque usager, quel que soit son profil, et aux spécificités de chaque territoire ainsi qu'à accompagner le changement de pratique de mobilité. Il vise à augmenter l'usage des transports en commun et la pratique des modes actifs (marche, vélo notamment) et réduire l'usage de la voiture individuelle. Il accompagne également les projets d'aménagements en assurant la prise en compte des besoins de mobilité des habitants et des entreprises.

Afin de conduire l'enquête publique relative au projet de Plan de Mobilité de Touraine, le président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné, par décision N°E26000039/45 en date du 15 avril 2026, une commission d'enquête composée de :

- Monsieur Francis LERE, président de la commission d'enquête,
- Madame Nicole TAVARES, commissaire enquêtrice titulaire,
- Madame Nadine JOUINT, commissaire enquêtrice titulaire,
- Madame Pascale LELU, commissaire enquêtrice suppléante.

Le dossier soumis à enquête, sur support papier, accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commission d'enquête, est consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public sauf les jours fériés, fermeture exceptionnelle ou modifications d'horaires, dans les lieux suivants :

- Siège du Syndicat des Mobilités de Touraine, 60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours cedex 3 (siège de l'enquête)
- Siège de Tours Métropole-Val de Loire, 60 avenue marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 03 (lieu d'enquête)
- Dans chacune des vingt-huit mairies, mairies annexes et mairie de quartier des communes (lieux d'enquête) : **Ballan-Miré, Berthenay, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Parcay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Tours, Villandry, Vernou-sur-Brenne, Vouvray, La-Ville-aux-Dames.**

Les pièces du dossier d'enquête pourront également être consultées en ligne sur un poste informatique mis à disposition du public au siège du Syndicat des Mobilités de Touraine du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique est également consultable et téléchargeable, depuis le site internet du Syndicat des Mobilités de Touraine : **[smt-touraine.fr](https://www.smt-touraine.fr)** et par accès au registre numérique dématérialisé qui sera ouvert pendant toute la durée de l'enquête et accessible depuis le lien suivant **<https://www.registre-dematerialise.fr/7547/>**.

L'évaluation environnementale du projet de Plan de Mobilités, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale et la réponse du Syndicat des Mobilités de Touraine sont versés au dossier d'enquête et peuvent être consultés dans les mêmes conditions.

Toute personne peut pendant la durée de l'enquête solliciter la communication, à ses frais, de tout ou partie du dossier d'enquête publique. La demande de communication doit être adressée au siège du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Les contributions, observations et propositions et contrepropositions du public peuvent être consignées et consultables par tous pendant toute la durée de l'enquête.

Le registre d'enquête est tenu à la disposition du public dans chacun des lieux d'enquête listés ci-dessus.

Les observations et propositions peuvent également être adressées par courrier, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - Enquête Publique sur le projet de Plan de Mobilité de Touraine - Syndicat des Mobilités de Touraine - 60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours cedex 3.

Les contributions, observations, propositions et contrepropositions peuvent également être déposées dans le registre numérique dématérialisé dédié à l'enquête publique accessible depuis le lien suivant **<https://www.registre-dematerialise.fr/7547/>** ou bien adressées par courriel à l'adresse **[enquete-publique-7547@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7547@registre-dematerialise.fr)** rattachée au registre numérique dématérialisé ci-dessus dans lequel elles seront intégrées dans les meilleurs délais.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux et aux jours et horaires suivants :

- **Mairie de Saint-Avertin**  
21 rue de Rochepinard 37550 Saint-Avertin - **30 septembre de 9h00 à 12h00**
- **Mairie de Saint-Genouph**  
23 rue du Bourg 37 510 Saint-Genouph - **02 octobre de 14h00 à 17h00**
- **Mairie de Luynes**  
Place des Victoires 37230 Luynes - **05 octobre de 14h00 à 17h00**
- **Carreau des halles**  
Place Gaston Paillhou 37000 Tours - **10 octobre de 9h00 à 12h00**
- **Mairie de Joué-lès-Tours**  
Parvis Raymond Lory 37300 Joué-lès-Tours - **15 octobre du 14h00 à 17h00**
- **Mairie de Vouvray**  
1 rue Léon Gambetta 37210 Vouvray - **16 octobre de 9h00 à 12h00**
- **Mairie de Villandry**  
2 rue de Munat 37510 Villandry - **19 octobre de 14h30 à 17h30**
- **Mairie de Saint-Pierre-des-Corps**  
34 avenue de la République 37700 Saint-Pierre-des-Corps - **21 octobre de 9h00 à 12h00**
- **Mairie Centrale de Tours**  
1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours - **27 octobre de 14h00 à 17h00**

Le rapport établi par la Commission d'enquête et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de sa réception par le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine au siège du Syndicat des Mobilités de Touraine, dans les 29 lieux d'enquête ci-dessus, sur le site internet du Syndicat des Mobilités de Touraine : **[smt-touraine.fr](https://www.smt-touraine.fr)**, sur le registre numérique dématérialisé accessible depuis le lien suivant : **<https://www.registre-dematerialise.fr/7547/>**

Toute information relative au projet de Plan de Mobilité du Syndicat des Mobilités de Touraine ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès du Président ou de la Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine par courrier postal adressé à l'adresse suivante : Syndicat des Mobilités de Touraine, 60 avenue Marcel Dassault CS 30651 - 37206 Tours cedex 3.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan de Mobilité de Touraine, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête publique, sera soumis à l'approbation du Comité Syndical du Syndicat des Mobilités de Touraine.